

NOTICE DESCRIPTIVE DU CYCLOMOTEUR FANTIC MOTOR TX 204

Constructeur: FANTIC MOTOR - Barzago Italie.
Représentant accrédité: Sté D.I.P. - Monsieur HRUSZOWSKI
J. J. - 32 Bd d'Athènes - 13001
MARSEILLE.

Marque: FANTIC MOTOR
Type: TX 204
Dénomination commerciale: GRAN TURISMO 6M
Genre: cyclomoteur
Poids à vide: 67 Kg
Poids en ordre de marche: 75 Kg
Charge utile: 90 Kg
Poids total en charge: 165 Kg
Nombre de place: 1

CONSTITUTION GENERALE DU VEHICULE

Nombre de roues: 2 - av. = 2,75" x 18"
ar. = 2,75" x 18"

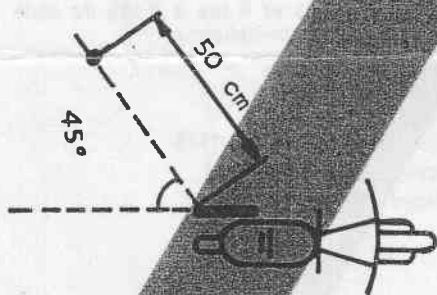
Roue motrice: ar. entraînée par chaîne.
Construction du cadre: double berceau acier AQ 42.

DIMENSIONS ET POIDS

Longueur hors tout:	1900 mm
Hauteur hors tout:	1000 mm
Largeur hors tout:	745 mm
Hauteur de selle:	785 mm
Empattement:	1255 mm
Garde au sol:	195 mm
Poids en ordre de marche:	75 Kg
Charge utile:	90 Kg

MOTEUR

Marque: FANTIC
Type: SP6
Nombre de cylindre: 1 vertical avec lumière d'admission \varnothing 14,9 mm brut de fonderie.
Pipe d'admission \varnothing 14 côté, carburateur - \varnothing 14,6 côté cylindre.
Alésage: \varnothing 38,8
Course: 42 mm.
Cylindrée: 49,6 cc.
Compression: 1 : 10,2.
Puissance administrative: 1 CV.
Puissance maxi: 1,748 CV.
Carburant: mélange essence + huile 5%.
Régime de rotation maxi: 6000 T/m.
Régime de puissance maxi: 4200 T/m.
Graissage moteur: par addition huile à essence.
Boite à vitesses: Huile SAE 40.
Echappement type FM 202 DGM 30499 S.
Longueur totale 632 mm - \varnothing extérieur 65 mm - \varnothing entrée 32 mm - \varnothing sortie 10 mm.
Niveau sonore 73 DBA avec vitesse stabilisée aux 3/4 du R.P.M. - 12,3 Km/heure.
PV. UTAC 75.15.11.07 / 978 (arrêté ministériel du 13/4/72).
Le niveau sonore au point fixe est de 79 DBA mesuré à proximité de l'échappement dans les conditions prévues par l'arrêté ministériel du 14 avril 1975 au régime stabilisé de 3150 T/m et dans la configuration reproduite au croquis ci-dessous:



P.V. UTAC 75.15.11.07 / 979

ALIMENTATION MOTEUR

Par carburateur à niveau constant marque DELL'ORTO - type SHA 14/12 - gicleur n. 56 orifice \varnothing 14 x 12.
Filtre à air FM 090 DGM 11207 S.
Réservoir fixé au cadre, capacité 8 l.
Allumage: par volant magnétique - marque DUCATI 6 V 18 W.
Bobine H.T. externe, avance à l'allumage 3mm.
Distribution électrique: par volant magnétique.
Antiparasitage: marque BOSCH type 0356 351 010.
PV. UTAC 75.15.11.06 / 584.

TRANSMISSION DU MOUVEMENT

Embrayage à disque multiples à bain d'huile.
Entraînement: par pédales permettant d'actionner la machine sans l'aide du moteur en passant la 6ème vitesse et en débrayant. Pédales reversibles, faisant office de repose-pieds lorsque le moteur est en marche.

Mise en route du moteur par pédales.
Transmission primaire: par engrenage: Z 13/60 - 1 : 4,615.
Transmission secondaire: par chaîne rapport pignon moteur, roue arrière 1 : 3,692.

Pignon sortie de moteur Z = 13

Couronne arrière: Z = 78

Avec roue arrière: 2,75 x 18"

Pneumatique: 2,75 x 18"

Boite de vitesses: 6 rapports commandée par selecteur au pied, côté gauche

1ère : Z = 10/33 = 1 : 3,30

2ème: Z = 9/30 = 1 : 3,30

3ème: Z = 16/27 = 1 : 1,68

4ème: Z = 12/25 = 1 : 1,38

5ème: Z = 21/23 = 1 : 1,09

6ème: Z = 30/31 = 1 : 0,91

Rapport moteur - roue arrière

1ère: 1 : 3,30

2ème: 1 : 3,30

3ème: 1 : 1,68

4ème: 1 : 1,38

5ème: 1 : 1,09

6ème: 1 : 0,91

Vitesse du véhicule à 1000 T/m

1ère: 2,990 km

2ème: 2,855 km

3ème: 3,909 km

4ème: 4,759 km

5ème: 6,025 km

6ème: 7,220 km

Vitesse au maximum de tours en 6ème 43,3 km/heure.

SUSPENSION

Avant: fourche télescopique.

Arrière: type oscillante avec amortisseurs.

Course avant: 50 mm.

Course arrière: 30 mm.

Direction: type motocyclette - dérivé sur fourche télescopique par guidon.

Rayon de braquage: 2 m.

FREINAGE

Frein avant à tambour \varnothing 118 commandé par levier à main droit.

Largeur garniture 20 mm.

Longueur garniture 250 mm.

Surface active: 5000 mm².

Frein arrière: à tambour \varnothing 118.

Commandé par pédale au pied (droit).

Largeur garniture 20 mm.

Longueur garniture 250 mm.

Surface active: 5000 mm².

ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

Par volant magnétique 6 V 18 W - véhicule équipé d'un avertisseur sonore marque APRILIA DSC 62 IGM 1620 KMA.

Projecteur avant APRILIA type 35935 TPCY 24 DGM 11 382 PCXLA.

Lampe 6 V 6 W.

Dispositif comodo APRILIA DIP 58.

Feu rouge arrière avec catadioptré E 3 - 5700 C2 / 036837.

Marque APRILIA 35409 - E 3-C11 - 10677 lampe 6 V 3 W.

DIVERS

Chaque machine est identifiée:

- 1°) par une plaque rivée sur l'avant gauche du cadre et portant les indications suivantes: nom constructeur - type - cylindrée - numéro de série - date et lieu réception par le service des Mines suivi des lettres C.M.
- 2°) L'indication de la cylindrée est gravée sur la partie supérieure du carter moteur.
Le numérotage dans la série du type commence par le n. 006001.
- 3°) Le nom du constructeur - le type de véhicule - le numéro dans la série du type sont gravés à froid sur l'avant du cadre.

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Nous soussignés, Monsieur HRUSZOWSKI J.J. - 32 Bd d'Athènes - 13001 MARSEILLE, représentant distributeur accrédité en France des Motocycles FANTIC MOTOR - Barzago Italie, certifions:

a) que le véhicule,

Genre	Cyclomoteur
Marque	FANTIC MOTOR
Type	TX 204
N° de série	0006081
Source d'énergie	Essence + huile
Cylindres	49,6 cc. (2 temps)
Puissance administrative	1 CV
Catégorie	Cyclomoteur
Nombre de place y compris le conducteur	1
Charge utile	90 kg
Poids en ordre de marche	75 kg
Poids total autorisé en charge	165 kg

est entièrement conforme au type décrit, ci-dessus.

b) que le véhicule sort de nos magasins le:

24 JUIN 1976

Marseille, le 24 JUIN 1976

D. I. P.
J. J. HRUSZOWSKI
Diffusion - Importation de Pièces Détachées
S.A.R.L. 25.000 FR.
32, Bd. d'Athènes 13001 MARSEILLE
Téléph. 67.04.95 - CCP. 4253 43
SIREN 069802296 - 00017

PROCES VERBAL DE RECEPTION

Il résulte des constatations effectuées à la demande du représentant du constructeur, dûment accrédité en France, le 13 janvier 1976 que le véhicule n. 06 001 à moteur n. 003 759 ci-dessus décrit et présenté comme prototype d'une série FANTIC MOTOR, type TX 204

Répond à la définition de l'article R 188 et satisfait aux prescriptions des articles R 69 à R 73 et R 194 à R 199 du code de la route et des arrêtés pris en application (compte tenu des accords de réciprocité franco-italienne).

Vu, MARSEILLE, le 12 février 1976
P. l'Ingénieur des Mines
l'Ingénieur des T.P.E. (Mines)
Chargé des Affaires Automobiles
Signé: F. MARLET

MARSEILLE, le 11 février 1976
L'Ingénieur T.P.E. (Mines)
Signé: J. LABAUNE

Vu et approuvé
Enregistré sous le n. 300 RT
MARSEILLE, le 12 février 1976
L'Ingénieur en Chef des Mines
Signé: JP. POIRIER